



PAUL JEANNETEAU

DÉPUTÉ DE MAINE-ET-LOIRE

CONSEILLER GÉNÉRAL

MAIRE DE CHAMPIGNÉ

Paris, le 24 mars 2010

Communiqué de Presse

Retraites des parents d'enfants handicapés: Paul JEANNETEAU interroge le Gouvernement sur une majoration de trimestres

Paul JEANNETEAU, Député de Maine-et-Loire, a interrogé ce jour Eric WOETH, Ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique, sur la situation des parents qui se sont arrêtés de travailler pour s'occuper de leur enfant handicapé.

Aujourd'hui, les parents qui font le choix de s'occuper de leur enfant handicapé perçoivent le RSA et l'enfant perçoit l'Allocation Adulte Handicapé. Or, même s'il s'agit d'un choix délibéré de la part des parents, ces derniers se retrouvent gravement pénalisés lors du calcul de leur retraite.

C'est pourquoi, Paul JEANNETEAU a demandé au Gouvernement si une plus grande reconnaissance du statut de parent d'enfant handicapé serait envisageable en leur permettant d'obtenir une majoration de trimestres pour avoir élevé leur enfant.